



**Audit – Bureau de Paris**  
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

[www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr)

## **FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977  
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône  
75012 PARIS

SIREN : 784 453 250

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2022

---

## FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 5, rue des Colonnes du Trône  
75012 PARIS  
SIREN : 784 453 250

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux Membres de l'**Association FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE**

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note sur le CROD et le CER de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

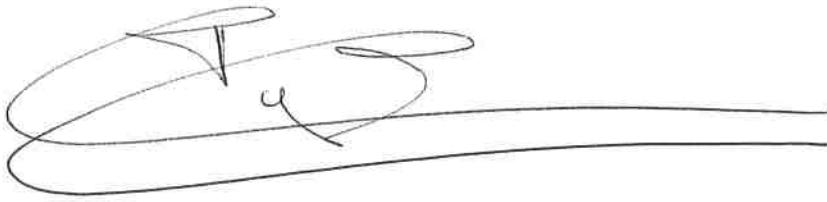
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes  
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

## Bilan

ACTIF	Exercice 30/06/2022			Exercice 30/06/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	202 975	190 699	12 276	12 276
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	8 240	8 240	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Autres immob. incorporelles / Avancés et acomptes	194 735	182 459	12 276	12 276
Immobilisations corporelles	6 545 646	225 181	6 320 464	2 577 354
Terrains				
Constructions	3 840	513	3 327	3 519
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 076	435	641	856
Autres immobilisations corporelles	122 429	113 524	8 905	17 204
Immobilisations corporelles en cours				
Avancés et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6 418 300	110 709	6 307 591	2 555 775
Immobilisations financières	1 897 194	0	1 897 194	1 854 887
Participations et Créances rattachées	1 897 044		1 897 044	1 854 737
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	150		150	150
<b>ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>8 645 815</b>	<b>415 881</b>	<b>8 229 935</b>	<b>4 444 517</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	188 504		188 504	202 423
Avancés et acomptes versés sur commandes	18 767		18 767	114 347
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	148 497		148 497	48 893
Créances reçues par legs ou donations	4 197 675	6 200	4 191 475	2 993 001
Autres	91 699		91 699	142 971
Valeurs mobilières de placement	6 565 844		6 565 844	6 560 776
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 732 396		17 732 396	17 523 084
Charges constatées d'avance	44 946		44 946	1 335 492
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>28 988 328</b>	<b>6 200</b>	<b>28 982 128</b>	<b>28 820 985</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>37 634 143</b>	<b>422 081</b>	<b>37 212 063</b>	<b>33 365 502</b>

## Bilan

PASSIF	Exercice 30/06/2022	Exercice 30/06/2021
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	6 246 475	6 246 475
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	5 175 860	4 833 369
Report à nouveau	7 885 675	4 656 106
Excédent ou déficit de l'exercice	-597 899	3 572 061
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>18 710 111</b>	<b>19 308 011</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>18 710 111</b>	<b>19 308 011</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	9 006 049	5 184 034
Fonds dédiés	689 918	752 907
<b>Total II</b>	<b>9 695 968</b>	<b>5 936 941</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	451 649	451 649
Provisions pour charges	7 000	7 000
<b>Total III</b>	<b>458 649</b>	<b>458 649</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 647	1 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 120 941	1 699 594
Dettes des legs ou donations	816 437	403 720
Dettes fiscales et sociales	203 990	213 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 404 318	5 293 528
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		49 982
<b>Total IV</b>	<b>8 347 335</b>	<b>7 661 901</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>37 212 063</b>	<b>33 365 502</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 30/06/2022	Exercice 30/06/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	5 529	6 144
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	170 474	74 138
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	52 206	77 742
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	6 417 138	6 504 153
Mécénats	34 168	6 657
Legs, donations et assurances-vie	5 496 923	7 202 120
Contributions financières	133 854	115 330
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	135 840	123 000
Autres produits		
<b>Total I</b>	<b>12 446 132</b>	<b>14 109 284</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	13 919	156 745
Autres achats et charges externes	6 513 173	5 237 630
Aides financières	4 909 788	3 188 457
Impôts, taxes et versements assimilés	130 032	94 713
Salaires et traitements	921 616	896 378
Charges sociales	441 553	453 977
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 706	12 085
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	72 852	561 704
Autres charges	85 466	20 085
<b>Total II</b>	<b>13 097 105</b>	<b>10 621 774</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-650 973</b>	<b>3 487 509</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 30/06/2022	Exercice 30/06/2021
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers	65 718	112 021
Total III	65 718	112 021
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Charges financières		
Total IV	0	0
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>65 718</b>	<b>112 021</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-585 255</b>	<b>3 599 531</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels	63	6 656
Total V	63	6 656
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles	10	21 579
Total VI	10	21 579
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>53</b>	<b>-14 923</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 697	12 547
Total des produits (I + III + V)	12 511 913	14 227 961
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	13 109 812	10 655 900
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-597 899</b>	<b>3 572 061</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	238 533	210 054
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	238 533	210 054
<b>TOTAL</b>		

n



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FEDERATION FRANCAISE CARDIOLOGIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 37 212 063 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 597 899 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/11/2022 par les dirigeants de l'association.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

#### Identité et objet social

La Fédération Française de Cardiologie (FFC) une association fondée le 13 août 1964 et reconnue d'utilité publique par décret du 22 décembre 1977.

Une vocation collective mobilisée pour faire reculer les maladies cardiovasculaires.

Elle groupe les associations régies par la loi de 1901, ayant un but identique au sien à savoir :

- D'informer et d'éduquer le public en vue de la prévention des maladies cardiovasculaires ;
- De promouvoir et favoriser la recherche en cardiologie ;
- D'informer et initier le public sur les gestes qui sauvent ;
- D'apporter une aide à la réadaptation et à la réinsertion des personnes atteintes de pathologie(s) cardiovasculaire(s) ;
- De coordonner, dans le cadre statutaire, les actions des diverses associations adhérentes ;
- D'assurer des actions de formation médicales, paramédicales et grand public ;
- D'assurer la représentation de l'ensemble auprès des diverses instances nationales et internationales.

#### Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La FFC se mobilise autour de 4 missions prioritaires :

- La prévention en informant sur les dangers des maladies cardiovasculaires et les moyens de s'en prémunir
- La sensibilisation et l'initiation aux Gestes Qui Sauvent
- Le soutien, la promotion de la recherche cardiovasculaire en étant l'un des premiers financeurs indépendants dans ce domaine
- L'accompagnement en réadaptation des patients cardiaques

#### Moyens mis en œuvre

Pour réaliser ses missions, la FFC s'appuie sur ses salariés et ses bénévoles. Les missions de la FFC sont impulsées localement par son maillage territorial au travers des Associations régionales de Cardiologie (AC) qui sont-elles mêmes composées de Clubs Cœur et Santé.

Les Associations régionales adhérentes signent une Charte Fédérale. La Fédération compte 27 associations régionales rassemblant plus de 269 Clubs Cœur et Santé.

L'essentiel des ressources de l'association proviennent de la générosité du public (dons, libéralités).

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général et plus spécifiquement au règlement n°2018-06 modifié par le règlement n°2020-08 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

## Règles et méthodes comptables

base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

### Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix

## Règles et méthodes comptables

d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,79 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant.

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Les aides financières destinées à la recherche attribuées lors de commission scientifique du 2 juin 2022 s'élèvent à 1 195 000 €. Ces attributions de bourses ont été notifiées par courrier au cours du mois de juin 2022.

La CNCC a précisé en janvier 2022 le traitement de ces aides financières. Le fait générateur de la comptabilisation des aides financières correspond à la date de leur octroi, soit la date à laquelle le tiers a été informé de l'octroi du financement, par tout moyen écrit.

Ces aides financières sont donc comptabilisées en charge, en totalité, à la date d'octroi, soit en juin 2022.

Les années précédentes ces bourses étaient comptabilisées en charges constatées d'avance.

### Autres éléments significatifs

L'année 2021-2022 est marquée par une reprise des activités qui ont été très impactées par la COVID-19 sur les deux exercices précédents. La FFC a de fait pu reprendre progressivement ses missions sociales : le soutien aux associations régionales dans le cadre des activités de réadaptation physique, la reprise des manifestations de prévention, le relancement du chantier d'actualisation et de production des brochures de prévention.

Le projet de statuts approuvé par l'Assemblée Générale du 29 janvier 2021 est toujours en cours de revue par le ministère de l'Intérieur.

La Charte Fédérale ainsi que la Charte Ethique ont fait l'objet d'une révision et adoption lors de la dernière Assemblée Générale du 25 mars 2022.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	202 975			202 975
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>202 975</b>			<b>202 975</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 840			3 840
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 076			1 076
- Installations générales, agencements aménagements divers	30 743			30 743
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 687			91 687
- Biens reçus par legs et donation destinés à être cédés	2 666 485	4 400 542	648 727	6 418 300
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 793 830</b>	<b>4 400 542</b>	<b>648 727</b>	<b>6 545 646</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 854 737	42 308		1 897 044
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	150			150
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 854 887</b>	<b>42 308</b>		<b>1 897 194</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 851 692</b>	<b>4 442 850</b>	<b>648 727</b>	<b>8 645 815</b>

n

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

Participations :

L'association détient une participation de 500€ correspondant à 50% du capital de la SCI La Maison du Cœur.

Une convention de trésorerie a été signée entre La Maison du Cœur et la Fédération Française de Cardiologie. La FFC a consenti une avance en compte courant rémunérée dont le montant s'élève à 1.876.544 € au 30 juin 2022.

Les produits financiers perçus sur l'exercice s'élèvent à 22.308 € pour cet exercice.

Le prix potentiel de vente de l'immeuble a été estimé au 26 novembre 2015 à 5 550 000€.

Considérant la valorisation de l'immeuble, aucune dépréciation n'est à constater sur les titres et créances rattachées de la SCI Maison du Cœur et la plus-value latente s'élève, sur la base des comptes au 30-09-2019 de la SCI, à 650 k€.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	190 699			190 699
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>190 699</b>			<b>190 699</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	321	192		513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	220	215		435
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 193	1 717		23 910
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 033	6 582		89 614
- Emballages récupérables et divers				
- Biens reçus par legs et donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>105 766</b>	<b>8 706</b>		<b>114 472</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>296 465</b>	<b>8 706</b>		<b>305 171</b>

M

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>Total I</b>				
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis	188 504	202 423		13 919
Produits résiduels				
Autres				
<b>Total II</b>	<b>188 504</b>	<b>202 423</b>		<b>13 919</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>Total III</b>				
<b>Production stockée</b>				<b>13 919</b>

## Notes sur le bilan

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 379 512 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	1 896 544		1 896 544
Prêts			
Autres	150		150
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	148 497	148 497	
Autres	4 289 374	4 289 374	
Charges constatées d'avance	44 946	44 946	
<b>Total</b>	<b>6 379 512</b>	<b>4 482 817</b>	<b>1 896 694</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
ORGANISMES SOCIAUX-PDTS A RECEVOIR	11 449
INTERETS COURUS	21 126
PRODUITS A RECEVOIR	36 550
INTERETS COURUS A RECEVOIR	21 524
<b>Total</b>	<b>90 648</b>

## Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Parts sociales CE	63 291,00	20,00	20,00	1 265 820,00	
Vendome FCP	2 021,73	112,43	113,14	228 738,53	
				<b>1 494 558,53</b>	

Les valeurs mobilières sont composées de parts sociales de la Caisse d'Epargne et de FCP.

Elles sont évaluées selon la méthode du premier entré premier sorti.

Ces fonds sont essentiellement de type monétaire.



## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	110 709			110 709
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	6 200			6 200
<b>Total</b>	<b>116 909</b>			<b>116 909</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Dépréciation des immobilisations

Les dépréciations relatives aux immobilisations corporelles sont relatives à deux legs.

## Dépréciation des créances

Les dépréciations relatives aux créances sont relatives à un legs.

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	6 246 475				6 246 475
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	4 833 369	1 743 000		1 400 509	5 175 860
Report à Nouveau	4 656 106	1 829 061	1 400 509		7 885 675
Excédent ou déficit de l'exercice	3 572 061	-3 572 061		597 899	-597 899
<b>Situation nette</b>	<b>19 308 011</b>		<b>1 400 509</b>	<b>1 998 408</b>	<b>18 710 112</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>19 308 011</b>		<b>1 400 509</b>	<b>1 998 408</b>	<b>18 710 112</b>

Les fonds propres sont constitués des « Fonds propres sans droit de reprise », des « réserves », du « Report A Nouveau » et de « l'excédent ou déficit de l'exercice » en attente d'affectation. Ces postes sont établis conformément aux statuts et à la réglementation comptable.

Le poste « Fonds propres sans droit de reprise » est constitué :

- Du fonds social statutaire : historiquement, ce fonds s'élève à 2 852 845 €,
- Des Autres fonds associatifs de 3 393 630 €,

Le poste « Réserves » de 5 175 860 € est constitué :

- De réserves pour projet associatif,
- De réserves pour la recherche,
- De réserves GQS – Equipement des AC,
- Des réserves pour différents projets (Parcours du coeur, soutien reprise région, gestes qui sauvent, documents de prévention, contenus digitaux, ...)

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	451 649				451 649
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 000				7 000
<b>Total</b>	<b>458 649</b>				<b>458 649</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

A la clôture, les provisions correspondent principalement à des litiges prud'hommaux.

n

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 347 335 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 647	1 647		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120 941	1 120 941		
Dettes fiscales et sociales	203 990	203 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 020 755	7 020 755		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>8 347 335</b>	<b>8 347 335</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	441 753
INTERETS COURUS A PAYER	1 647
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PAYES	36 094
AUTRES CHARGES A PAYER SUR PERSONNEL	20 077
CHARGES SOCIALES SUR CP	26 500
DIVERS CHARGES A PAYER	295 603
<b>Total</b>	<b>821 675</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	44 946		
<b>Total</b>	<b>44 946</b>		

h

## Notes sur le bilan

## Fonds reportés legs et donations

Les fonds reportés correspondent aux biens et dettes des dossiers legs et donations acceptés par le Conseil d'administration et restant à encaisser à la clôture de l'exercice.

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	Montant global
Fonds reportés Legs et donations	5 184 034	3 822 015		9 006 049
<b>TOTAL</b>	<b>5 184 034</b>	<b>3 822 015</b>	<b>0</b>	<b>9 006 049</b>

## Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources affectées perçues dans le cadre d'un appel aux dons ou dans le cadre de convention de subvention ou de versement de contributions financières.

Les fonds dédiés portent sur les natures de recettes suivantes : Subventions d'exploitation, contributions financières, ressources issues de la générosité du public (dons, legs et donations).

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans de penser au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>							
Ministère des solidarités et de la santé - subv scolarité 2020-21	24 574		24 574			0	
Ministère des solidarités et de la santé - Prévention arrêt cardiaque 2020-21	47 780		47 780			0	
Ministère des solidarités et de la santé - Prévention arrêt cardiaque 2021-22		45 836				45 836	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
Programme de généralisation du Tabac	13 487	22 207	13 487			22 207	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Legs pour la recherche de la région Lyonnaise	101 203		50 000			141 203	
Legs pour le service de cardiologie de l'hôpital Villedouze à Montpellier	475 853					475 853	
Dons affectés		5 000				5 000	
<b>TOTAL</b>	<b>752 507</b>	<b>72 832</b>	<b>135 840</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>689 918</b>	<b>0</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Ressources

Tableau des ressources de la Fédération

Ressources de l'année	30/06/2022
Cotisations	5 529
Mise à disposition personnel	154 673
Echanges de fichiers	15 801
Concours publics et subventions d'exploitation	52 206
Collecte de dons	6 417 138
Mécénat	34 168
Legs, donations et assurances-vie	5 496 923
Contributions financières	133 854
Utilisation fonds dédiés	135 840
Transfert de charges	
Autres produits	
<b>Total des ressources</b>	<b>12 446 132</b>

## Legs, donations et assurances-vie

Le poste « Legs, donations et assurances-vie » au compte de résultat s'élevant à 5 496 923 € est constitué de la somme des comptes suivants :

PRODUITS	9 967 665
Montant perçu au titre d'assurances vie	2 933 245
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	6 334 285
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	700 135
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	-
CHARGES	4 470 742
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	648 727
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	3 822 015
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>5 496 923</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

## Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 40 582 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Les honoraires du Commissaire aux Comptes pour les comptes sociaux de la FFC s'élève à 27 600 Euros TTC.

## Résultat financier

	30/06/2022	30/06/2021
Produits financiers de participation	26 255	22 941
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	39 463	49 042
Reprises sur provisions et transferts de charge		40 039
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>65 718</b>	<b>112 021</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		
<b>Résultat financier</b>	<b>65 718</b>	<b>112 021</b>

## Impôts sur les Sociétés à taux réduit

La FFC est assujettie à l'impôt sur ses revenus fonciers et ses revenus de capitaux mobiliers.

L'impôt dû au titre des revenus perçus au cours de l'exercice 2021-2022 s'élève à 12 697 € et se décompose de la façon suivante :

Revenus	Base	Taux	Impôts
Loyers encaissés			
Intérêts compte courant SCI	22 308	24%	5 354
Intérêts parts sociales	15 127	15%	2 269
Intérêts compte courant CE	16 076	24%	3 858
Intérêts CSL Associatis	5 068	24%	1 216
<b>Total</b>	<b>58 579</b>		<b>12 697</b>



## Notes sur le compte de résultat

## Contributions volontaires en nature

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					-
Mises à disposition gratuites de biens					-
Prestations de services					-
Personnel bénévole	220 317			18 216	238 533
<b>TOTAL</b>	<b>220 317</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>18 216</b>	<b>238 533</b>

La Fédération française de Cardiologie fait figurer dans cette rubrique depuis plusieurs années la valorisation des heures de bénévolat.

La valorisation des heures des bénévoles est effectuée sur la base d'une moyenne du SMIC mensuel en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022. Cette valorisation tient compte des charges sociales au prorata temporis des incidences des évolutions de taux. Le bénévolat est valorisé à 239 K€ au 30 juin 2022.

La valorisation des contributions volontaires en nature dépend du niveau de l'activité :

- Exécution : 1 fois le SMIC
- Encadrement : 2 fois le SMIC
- Expertise : 5 fois le SMIC
- Autre : 150€ TTC de l'heure (pour les experts)

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	5	8	7
Employés	4	9	13	13
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat Initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>19</b>

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction.

## Autres informations

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Bourses attribuées Ex 2016-2017	127 635
Bourses attribuées Ex 2017-2018	555 168
Bourses attribuées Ex 2018-2019	414 542
Bourses attribuées Ex 2019-2020	475 200
Bourses attribuées Ex 2020-2021	887 620
Bourses attribuées Ex 2021-2022	2 766 900
Autres engagements donnés	5 227 065
<b>Total</b>	<b>5 227 065</b>

## Autres informations

## Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Legs et donations ouverts en attente d'acceptation par le CA	4 386 000
Assurance vie	607 219
Autres engagements reçus	4 993 219
Legs nets à réaliser	
Total	4 993 219

Les engagements reçus au 30 juin 2022 se décomposent ainsi :

- Legs et donations ouverts en attente d'acceptation par le CA : 4 386 000 €
- Assurance Vie : 607 219 € (dont 544 801 € à destination des Associations de Cardiologie)

## Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 549 Euros

## Notes sur CROD et CER

### Présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD)

#### Définition

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce nouveau tableau présente l'origine des produits et leurs emplois par destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres postes de charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des charges par destination est égal au total des charges du compte de résultat et le total des produits par origine à celui des produits du compte de résultat.

Le CROD est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 présente les produits selon leur origine et les charges selon leur destination,
- La colonne 2 présente spécifiquement les produits issus de la générosité du public et leurs emplois par destination. Cette colonne est identique à celle du CER et sera présentée au point suivant relatif à la présentation du CER.

Les fonds reportés correspondent aux biens et dettes des dossiers legs et donations acceptés par le Conseil d'administration et restant à encaisser à la clôture de l'exercice.

✓

## Notes sur CROD et CER

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 30/06/2022		Exercice 30/06/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>11 993 220</b>	<b>11 993 220</b>	<b>13 768 116</b>	<b>13 768 116</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	5 529	5 529	6 144	6 144
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	6 417 138	6 417 138	6 504 153	6 504 153
- Legs, donations et assurances-vie	5 496 923	5 496 923	7 202 120	7 202 120
- Mécénat	34 168	34 168	6 657	6 657
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	39 463	39 463	49 042	49 042
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>330 646</b>		<b>212 656</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	133 664		115 330	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	196 982		97 326	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>92 206</b>		<b>77 742</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46 447</b>	<b>46 447</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>135 840</b>	<b>50 000</b>	<b>123 000</b>	<b>123 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 511 913</b>	<b>12 043 220</b>	<b>14 227 961</b>	<b>13 937 563</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	9 213 909	8 944 214	6 386 552	6 386 552
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 748 326	2 748 326	2 693 306	2 693 306
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 062 028</b>	<b>857 501</b>	<b>1 001 792</b>	<b>981 345</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>12 897</b>		<b>12 547</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>72 852</b>	<b>5 009</b>	<b>561 704</b>	<b>475 864</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 109 812</b>	<b>12 555 050</b>	<b>10 655 900</b>	<b>10 537 066</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-597 899</b>	<b>-511 830</b>	<b>3 572 061</b>	<b>3 400 497</b>

## Notes sur CROD et CER

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 30/06/2022		Exercice 30/06/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>238 533</b>	<b>238 533</b>	<b>210 054</b>	<b>210 054</b>
Bénévoles	238 533	238 533	210 054	210 054
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>238 533</b>	<b>238 533</b>	<b>210 054</b>	<b>210 054</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>220 317</b>	<b>220 317</b>	<b>207 414</b>	<b>207 414</b>
Réalisées en France	220 317	220 317	207 414	207 414
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 216</b>	<b>18 216</b>	<b>2 640</b>	<b>2 640</b>
<b>TOTAL</b>	<b>238 533</b>	<b>238 533</b>	<b>210 054</b>	<b>210 054</b>

**Produits par origine**

Les produits du CROD sont présentés conformément à la réglementation comptable et selon les précisions complémentaires ci-dessous :

**Produits liés à la générosité du public**

Ces produits sont constitués essentiellement des « Dons », « Legs, donations et assurances-vie », « cotisations sans contrepartie » et du « Mécénat ».

Par ailleurs, dans les autres produits liés à la générosité du public figurent les produits financiers autres que ceux provenant de la créance rattachée à la participation SCI/FFC compte tenu du fait que la trésorerie provient principalement des ressources issues de la générosité du public.

**Produits non liés à la générosité du public**

Sont inscrits dans cette rubrique :

- Le poste « contributions financières » constitué principalement des fonds versés par des entités à but non lucratif.
- Les « autres produits » constitués principalement des produits de la mise à disposition de personnel, des locations de fichiers, et des produits financiers issus de la créance rattachée à la participation SCI/FFC.

**Charges par destination**

Les postes de charges par destination se structurent de la manière suivante :

Le poste « Missions sociales » correspond uniquement aux activités réalisées en France. Les missions sociales regroupent les charges directes et indirectes engagées par chacune d'elles en conformité avec l'objet social défini dans l'article 1 des statuts de la Fédération. Elles sont définies dans les statuts comme suit :

- Informer et éduquer le public en vue de la prévention des maladies cardiovasculaires.
- Promouvoir et financer la recherche en cardiologie
- Inciter le public à se former aux gestes qui sauvent
- Apporter une aide à la réadaptation et à la réinsertion des cardiaques
- Coordonner dans le cadre statutaire les actions des diverses associations adhérentes
- Assurer des actions de formation médicales, paramédicales et grand public
- Assurer la représentation de l'ensemble auprès des diverses instances nationales et internationales

## Notes sur CROD et CER

Les missions sociales se décomposent ainsi :

Missions sociales	30/06/2022 Montant
Prévention	3 333 652
Recherche médicale	4 111 118
Aide à la réadaptation	466 041
Frais de coordination des Associations	1 303 038
CVN Missions sociales	59
<b>TOTAL</b>	<b>9 213 909</b>

Le poste « **Prévention** » comprend :

- Des coûts directs liés à l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des actions :
  - Ensemble des coûts liés à la production de supports d'information prévention : frais de conception, fabrication, transport, routage et affranchissement
  - Ensemble des coûts liés à la production et mise à disposition d'outils de prévention : frais de conception, fabrication, maintenance, transport, routage et affranchissement
  - Ensemble des coûts de conception, accompagnement, organisation et diffusion de nos campagnes nationales
  - Ensemble des coûts liés à l'organisation ou participation d'action de lobbying auprès de prescripteurs
  - Le coût des assurances couvrant les manifestations de prévention organisées par l'ensemble du réseau
  - La quote part du coût des messages de prévention pouvant être insérés dans des supports utilisés dans le cadre de la collecte de dons (calculé pour chaque support au pourcentage d'occupation d'espace sur le livrable) et autres livrables de communication de la FFC tels que le rapport d'activité.

Ces activités sont assurées par différentes équipes de salariés au sein de la FFC qui déterminent le pourcentage de temps passés sur ces activités pour en déterminer la masse salariale chargée affectée à cette activité.

Le poste « **Recherche Médicale** » comprend :

- Des coûts directs liés à l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des actions :
  - Bourses de financement attribué sur l'exercice
  - Frais de participation et d'organisation à l'évènementiel recherche
  - Frais de déplacements des membres de la commission scientifique
  - Le coût salarial chargé des membres du service recherche
  - Les frais de téléphonie mobile du responsable de service recherche

Le poste « **Aide à la réadaptation** » comprend :

- Des coûts directs liés à l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des actions :
  - La participation financière accordées aux Associations de Cardiologie pour l'encadrement des activités de Phase III
  - La quote part de masse salariale chargée affectée au suivi de cette activité

Le poste « **Frais de coordination des associations** » consiste à contribuer au soutien financier des 27 Associations de cardiologie et de leurs 263 clubs Cœur et santé au moyen d'une dotation annuelle calculée sur la base de critères énumérés dans la charte. Cette dotation est destinée au financement des actions et campagnes d'information et de sensibilisation, à des initiatives régionales conformément aux objectifs statutaires ; sont comprises également des dépenses relatives à l'animation et à la gestion des Associations de Cardiologie et des Clubs Cœur et Santé grâce à des rencontres, des supports de formation, des bulletins de communication de liaison interne, et enfin au personnel rattaché à cette activité.

Ce poste comprend :

- Des coûts directs liés à l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des actions :
  - Les dotations financières accordées aux associations régionales et clubs cœur et santé pour le financement des actions entrant dans le champ de nos missions sociales
  - 75% du coût d'équipement et de mise à disposition d'outils de visibilité à destination des régions
  - Les frais relatifs à l'organisation des événements de coordination au niveau national (frais de déplacement, réception) dans le cadre des commissions AC-CCS, Parcours du Cœur, Journée des Régions
  - Les honoraires de prestataires d'accompagnement des associations régionales dans la gestion administrative, financière et juridique (honoraires comptables, paie et avocats)

h



## Notes sur CROD et CER

- o 100% de la masse salariale chargée ainsi que les frais de mission et coûts de locations de bureaux des coordonnateurs régionaux
- o Les frais de déplacements des administrateurs FFC /ou salariés dans le cadre d'évènements ou de réunions organisées en région
- o Les frais de téléphonie mobile des membres de l'équipe mobilisation des régions et des coordonnateurs régionaux

Ces activités sont assurées par différentes équipes de salariés au sein de la FFC qui déterminent le pourcentage de temps passés sur ces activités pour en déterminer la masse salariale chargée affectée à cette activité.

Le poste « **Frais de recherche de fonds** » comprend :

- Des coûts directs liés à l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des actions :
  - o Le coût d'accompagnement stratégique en collecte de fonds
  - o La quote part du coût de rédaction, conception des campagnes d'appels à la générosité du public (reliquat de ce qui n'a pas été affecté en prévention)
  - o Les frais de fabrication et d'affranchissement des publipostages et des reçus fiscaux
  - o Les locations et échanges d'adresse
  - o La mise à jour des fichiers et des bases de données
  - o Les frais relatifs aux outils de collecte (plateforme de dons, dons par sms)
  - o La fabrication des bulletins de prélèvements automatiques
  - o Les honoraires ou frais de sous-traitance d'actions de collecte (street marketing, phoning)
  - o Les frais de traitement des dossiers de legs (frais de déplacement, frais d'avocats)
  - o Les frais d'insertions publicitaires dans les revues spécialisées
  - o Les frais de la ligne téléphonique dédiées aux demandes d'informations testateurs
  - o Les frais de fabrication et d'affranchissement des publipostages et plaquettes legs
  - o Les frais de participation aux évènements de prospection (salons, colloques)
  - o Le coût du téléphone mobile des responsables de service collecte et libéralités

Ces activités sont assurées par les équipes dons et libéralités qui déterminent le pourcentage de temps passés sur ces activités pour en déterminer la masse salariale chargée affectée à cette activité.

Le poste « **Frais de Fonctionnement et frais de communication institutionnelle** » regroupe :

- Des coûts directs liés à l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des actions :
  - o Les honoraires d'expertise comptable relatif aux comptes sociaux et comptes combinés de la FFC
  - o Les honoraires du commissaire aux comptes, avocats et autres prestataires d'accompagnement sur des sujets hors collecte et mission sociale
  - o Les cotisations d'adhésion aux différents organismes
  - o Les assurances générales de la FFC
  - o Les frais de documentation générale
  - o Les remboursements des frais de déplacement des bénévoles pour les instances
  - o Les impôts et taxes hors IS
  - o Les charges financières comprenant les intérêts d'emprunts et les frais financiers (frais de virement, commissions, frais de tenue de compte)
  - o La formation du personnel
  - o La maintenance informatique
  - o Les insertions publicitaires, relations presse institutionnelle, les coûts de gestion et de mise à jour de l'image de marque de la FFC
  - o Le coût de conception, fabrication et impression des documents de communication institutionnelle
  - o La masse salariale chargée du personnel administratif (comptabilité, gestion, ressources humaines, direction, informatique) hors temps affecté sur les autres activités de la FFC
  - o La quote part de masse salariale du temps passé par l'équipe communication sur la communication institutionnelle

Tous ces postes sont également composés de coûts indirects composé d'une quote part de charges communes affecté sur les différents postes selon le type de coûts, à savoir :

- Loyers et charges locatives :
  - o Ces charges sont réparties en fonction de l'occupation de l'espace par les salariés au sein de la Maison du Cœur par période et de l'affectation de leur masse salariale sur la période précédente
- Fournitures de bureaux, location machine à eau :
  - o Ces charges sont réparties en fonction de la répartition de la masse salariale des salariés présents à la Maison du Cœur sur la période précédente
- Location machine à affranchir et affranchissements postaux
  - o Les frais d'affranchissement postaux sont suivis et affectés à partir d'un codage de consommation dans la machine à affranchir
  - o Les frais de location sont répartis à partir de la répartition de la consommation de la période précédente
- Téléphonie mobile :
  - o Responsables de service collecte et libéralités : 100% frais de collecte
  - o Responsable de service recherche : 100% mission sociale recherche
  - o Equipe mobilisation des régions : 100% mission sociale coordination des régions

## Notes sur CROD et CER

- Equipe communication : 80% mission sociale prévention, 20% communication institutionnelle
- Responsable administrative et financière : 100% fonctionnement
- Direction : 100% frais de fonctionnement

Les postes « Dotations aux provisions et dépréciations », « Impôt sur les bénéfices » et « Reports en fonds dédiés de l'exercice » correspondent aux postes du compte de résultat et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les principes et règles d'affectation permettant d'évaluer les charges par destination sont présentés ci-dessous et correspondent aux règles définies antérieurement au nouveau règlement pour établir la colonne « Emplois » du CER.

### Principes d'affectation des charges

- **Missions sociales** : Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés pour la réalisation des opérations. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Ces dépenses comprennent les charges directement affectables à une mission sociale et les charges indirectes réparties selon des clés de répartition (m<sup>2</sup> et/ou la masse salariale).

Les missions sociales sont financées par :

- Les ressources non appel à la générosité du public affectées
  - Les ressources appel à la générosité du public affectées et non affectées de l'exercice et si besoin par prélèvement du stock initial.
- 
- **Frais de recherche de fonds** : Les dépenses liées à la recherche de fonds sont financées à 100% par l'appel à la générosité.
  - **Frais de fonctionnement** : Les frais de fonctionnement sont financés par :
    - Les ressources non appel à la générosité du public disponibles sur l'exercice
    - Les ressources appel à la générosité du public

Notes sur CROD et CER

Tableau de réconciliation du compte de résultat (CR) avec le CROD

Au regard des règles d'affectation exposées ci-dessus, voici un tableau de réconciliation des postes de charges du compte de résultat avec les postes de charges par destination du CROD :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations et provisions	Impôt sur les bénéfices	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		Recapit en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Généraliste du public	Autres ressources				Autres produits liés à la généraliste du public	Autres produits liés à la généraliste du public		
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Versements à l'organisme									
Achats de marchandises												
Variation de stock	12 574			1 315		34						13 918
Autres actifs et charges passifs	3 482 267			2 319 937		372 809						6 513 173
Autres financiers	4 816 050					62 728						4 897 788
Impôts, taxes et versement assimilés	62 495			48 895		16 642						130 032
Salaires et traitements	531 850			252 355		137 312						921 516
Charges sociales	243 193			123 122		75 288						441 553
Dotations aux amortissements et dépréciations	442			1 127		7 136						8 705
Dotations aux provisions												
Report sur fonds dédiés											72 852	72 852
Autres charges	66 929			1 560		16 947						85 436
Charges financières												
Charges exceptionnelles												
Participation des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices								12 897				
<b>TOTAL</b>	<b>9 213 905</b>			<b>2 749 236</b>		<b>1 043 028</b>					<b>72 852</b>	<b>13 109 842</b>

✓

## Notes sur CROD et CER

## Présentation du compte d'emploi annuel des ressources (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources au 30 juin 2022 est établi conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER permet d'assurer le suivi dans le temps de l'emploi des ressources non affectées issues de la générosité du public collectées (RGP).

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 30/06/2022	Exercice 30/06/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 30/06/2022	Exercice 30/06/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France	8 944 214	8 386 502	1.1 Cotisations sans contrepartie	5 928	6 144
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	6 417 138	6 504 153
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons matériels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 496 923	7 202 129
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	34 168	6 857
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	39 463	49 042
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 748 328	2 683 306			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	857 501	981 348			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>12 589 041</b>	<b>10 061 262</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>11 933 220</b>	<b>13 788 116</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>46 447</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 009</b>	<b>475 954</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>59 000</b>	<b>123 000</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-611 830</b>	<b>3 400 497</b>	<b>DEBIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>12 043 220</b>	<b>13 927 583</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 043 220</b>	<b>13 927 583</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>14 581 229</b>	<b>15 169 286</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-511 830	3 400 497
			(-) Insuffisance et (+) excédents des comptes liés à la générosité du public de l'exercice	0	11 428
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>14 069 399</b>	<b>14 581 229</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice 30/06/2022</b>	<b>Exercice 30/06/2021</b>		<b>Exercice 30/06/2022</b>	<b>Exercice 30/06/2021</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France	220 317	207 414	Bénévolat	238 633	210 054
Réalisées à l'étranger			Préstations en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	18 216	2 849			
<b>TOTAL</b>	<b>238 533</b>	<b>210 264</b>	<b>TOTAL</b>	<b>238 633</b>	<b>210 054</b>

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N	Exercice N-1
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	667 068	314 204
(-) Utilisation	50 000	123 000
(+) Report	5 009	475 864
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	622 077	667 068

✓

## Notes sur CROD et CER

### Suivi des Ressources liées à la générosité du public (GP)

Les ressources issues de la GP sont constituées des dons de particuliers et d'entreprises sans conventions de mécénat, des legs & donations, des cotisations sans contrepartie, des produits d'assurance-vie ainsi que de produits de mécénat. Ces postes sont identiques à ceux du CROD et du compte de résultat.

### Ressources reportées liées à la générosité du public - Solde d'ouverture

Le solde d'ouverture correspond au solde de clôture du 30 juin 2021. Ce solde de ressources GP s'élève à 14 581 229 €.

### Ressources collectées dans l'année

Les ressources issues de la générosité publique collectées dans l'année correspondent à celles figurant au CROD. Elles sont constituées des « Dons », « legs & donations, assurances-vie » et « mécénats ». Elles s'élèvent à 11 993 220 €, soit 95,85% des ressources du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.

### Ressources employées dans l'année

Les ressources issues de la générosité publique financent en priorité les missions sociales. Si les ressources issues de la GP sont supérieures au total des Missions sociales, le surplus financera les frais de recherche de fonds liés à la générosité du public puis les frais de fonctionnement.

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur l'exercice couvre les dépenses réalisées par la Fédération pour un montant de 12 550 041 € réparti comme suit :

- Missions sociales réalisées en France : 8 944 214 € soit 71,27 %
- Frais de recherche de fonds : 2 748 326 € soit 21,90%
- Frais de fonctionnement et les frais de communication institutionnelle : 857 501 € soit 6,83%

Enfin, les dotations et reprises sur fonds dédiés de la générosité du public représente l'utilisation des fonds liés à la GP affectés par le donateur, ou la constatation du fonds dédié liés à la GP lorsque la ressource concernée n'a pu être utilisée conformément à sa demande sur l'exercice. Ces mouvements visent à neutraliser les ressources affectées et leurs emplois afin de produire in fine un solde de ressources GP non affectées.

### Investissements financés dans l'année

Les investissements sont prioritairement financés par les ressources émanant de la générosité du public.

Les investissements nets d'amortissements financés par des ressources GP sont nuls sur cet exercice.

Les désinvestissements nets liés à la générosité du public sont nuls sur cet exercice.

### Ressources reportées liées à la générosité du public - Solde de clôture

Le solde de clôture correspond au solde d'ouverture additionné des ressources liées à la GP collectées dans l'année, diminuées des emplois et investissements de l'année. Ce solde de ressources GP est reporté au financement des années suivantes et s'élève à 14 069 399 €.